

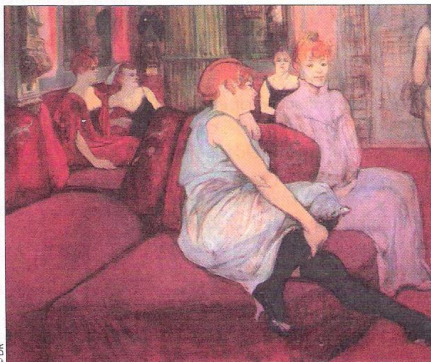
Bavures et ripoux grenoblois d'autrefois

par Georges Salamand

(1935) MÉMOIRE

La lecture de la presse parisienne – de *L'Aurore* au *Populaire* – et celle de la presse régionale – du *Petit Dauphinois* à *L'Impartial* – offrent aux Dauphinois quelques anecdotes imprévues sur certains faits-divers de la ville, comme cette sombre histoire qui fait froid dans le dos : « Une fille soumise de Grenoble, âgée de 27 ans, se trouvant en état d'ivresse avancée, causait lundi soir quelque scandale sur la voie publique. La police survint, appréhenda la délinquante et la conduisit au poste où elle passa la nuit. Au matin, quand les agents voulurent lui rendre sa liberté, ils constatèrent avec surprise que l'infortunée, rigide et froide, ne donnait plus aucun signe de vie. Mandé en toute hâte, un médecin vint examiner la pauvre fille et conclut à un décès remontant à deux heures environ. Le cadavre fut placé sur une civière pour être dirigé vers l'amphithéâtre de l'école de médecine en vue de sa dissection immédiate. Soudain, comme les porteurs franchissaient le seuil du poste, la morte eut un soubresaut. Se dressant sur son séant, elle cria : « À boire ! J'ai soif ! ». Le premier moment d'émotion passé, on accéda à sa demande. On apprit par la suite que la fausse morte souffrait de crises d'épilepsie... » (*L'Aurore*).

La bavure avait été évitée de justesse !



La maison close, de Toulouse-Lautrec.

Mais d'autres dysfonctionnements de la police de Grenoble seront relevés tout au long de l'année 1935, en particulier dans les pages du *Populaire*, comme l'articulet sur « la suspension du chef de la sûreté grenobloise, M. L... pour complaisance envers une aventurière, femme légère, Émilie C... que le policier avait autrefois arrêtée et relâchée à Avignon, où il était en poste, contre quelques privautés à son égard ». (12/05/1935).

Mac et micmac

Bien plus grave, le 2 août de la même année, sous le titre « Double vie d'un inspecteur grenoblois » le récit, dans le même journal parisien : « Une affaire de mœurs dans laquelle un inspecteur de la sûreté grenobloise joue le rôle principal, vient d'être découverte : un matin de la semaine dernière, l'inspecteur R., 33 ans, ne vint pas prendre son service comme à l'ordinaire. On ne s'en inquiéta pas tout d'abord, mais cette absence se prolongeant, ses chefs envoyèrent prendre de ses nouvelles à son domicile où l'on apprit son brusque départ de Grenoble pour une destination inconnue. On crut tout d'abord à une fugue, d'autant plus qu'un brave ouvrier était venu à la police faire part de la disparition de sa jeune femme partie en emportant une somme de 500 F, les économies du ménage. Le plaignant donna certaines précisions qui

permirent d'établir un rapprochement entre les deux disparitions. La police fit une enquête discrète et apprit que l'inspecteur avait débauché la jeune femme qui, durant l'absence de son mari occupé sur les chantiers, se rendait chaque jour dans une maison de débauche du quai Perrière. L'argent qu'elle gagnait était versé à l'inspecteur. C'est alors que celui-ci décida



Ratapoil et Casmajou d'Honoré Daumier.

d'emmener la jeune personne dans une ville où ils ne seraient pas connus. Avant de quitter Grenoble, l'inspecteur avait fait une dupe en la personne d'un brigadier des gardiens de la paix à qui il avait emprunté 5 000 F. Le brigadier a porté plainte... ».

La série se poursuit le 8 novembre, date à laquelle la presse parisienne révèle l'arrestation d'un dessinateur bien connu, Jean M., fils d'un ancien chef de la sûreté de Grenoble. L'individu se proposait d'éditer une plaquette dans laquelle étaient représentées sous un jour peu favorable certaines personnalités de la capitale dauphinoise : L'album intitulé *Le gratin dauphinois* était sous presse à Lyon. La complice de Jean M., Germaine B., se présentait chez les industriels grenoblois proposant, moyennant 5 000 F en liquide, de retirer de l'ouvrage les dessins où on les voyait dans une position obscène. Les industriels firent mine d'accepter, mais avisèrent la police. Les maîtres-chanteurs furent arrêtés. Cerise sur le gâteau, deux mois plus tard, lorsqu'on arrêtera un certain G, secrétaire de police à Grenoble, gangster notoire, déserteur et déjà condamné pour vol, qui menait une carrière policière avec de faux papiers ! Annus horribilis. ■

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ